

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00296

Numéro SIREN : 828 676 163

Nom ou dénomination : A.F.D.M . ARTISAN FACADIER DU MIDI

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2018 sous le numéro de dépôt 5037

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

①

Désignation de l'entreprise <u>A.F.D.M. Artisan Façadier du Midi SASU</u>				Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>15 Rue Charlie Chaplin 13200 ARLES</u>														
SIREN <table border="1"><tr><td>8</td><td>2</td><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>6</td><td>1</td><td>6</td><td>3</td></tr></table>						8	2	8	6	7	6	1	6	3
8	2	8	6	7	6	1	6	3						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>						1	2	1	2					
1	2													
1	2													
				Exercice N clos le <table border="1"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>		3	1	1	2	0	1	7		
3	1	1	2	0	1	7								
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012									
		Autres *	014		016									
	Immobilisations corporelles *	028	41 383	030	5 293	36 090								
	Immobilisations financières * (1)	040	80	042		80								
	Total I (5)		044	41 463	048	5 293	36 170							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052									
		Marchandises *	060	5 240	062		5 240							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	15 771	070		15 771							
		Autres * (3)	072	11 467	074		11 467							
	Valeurs mobilières de placement		080		082									
	Disponibilités		084	44 159	086		44 159							
	Charges constatées d'avance *		092	1 278	094		1 278							
	Total II		096	77 914	098		77 914							
Total général (I+II)		110	119 377	112	5 293	114 084								
PASSIF				Exercice N 1		NET								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		2 000								
	Écarts de réévaluation			124										
	Réserve légale			126										
	Réserves réglementées *			130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131										
	Report à nouveau			134										
	Résultat de l'exercice			136		43 451								
	Provisions réglementées			140										
	Total I			142		45 451								
Provisions pour risques et charges			Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		31 332								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	3 947	37 301								
	Produits constatés d'avance			174										
Total III			176		68 633									
Total général (I + II + III)			180		114 084									
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	41 463							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire Article 302 septies A bis du Code général des impôts		Désignation de l'entreprise A.F.D.M. Artisan Façadier du Midi SASU		Néant ☐ *			
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 31/12/2017		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		211	
		Services *		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	274 872	
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	274 872	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236	(5 240)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	123 558	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	37 426	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	958	
	Rémunérations du personnel *				250	42 280	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	19 384	
	Dotations aux amortissements *				254	5 293	
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	34		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	223 693		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	51 179		
Produits financiers (III)		280		294			
Produits exceptionnels (IV)				290	1 394		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		340			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	9 121		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	43 451		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable		312	43 451		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	9 121			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990			
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer		344	350
		Créance due au report en arrière du déficit		346			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	50 273	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	50 273	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N°2033-B-SD 2018

Extension

[illegible]

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 114 084,05 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 43 451,26 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/04/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 41 463

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		41 383		41 383
Immobilisations financières		80		80
TOTAL		41 463		41 463

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 5 293

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		5 293		5 293
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		5 293		5 293

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel industriel	25 667	3 370	22 296	5 ans
Materiel de transport	14 917	1 409	13 507	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	800	513	287	1 ans
TOTAL	41 383	5 293	36 090	

3.2 - Etat des créances = 28 595

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	80		80
Actif circulant & charges d'avance	28 515	28 515	
TOTAL	28 595	28 515	80

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 2 299**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 299
Disponibilités	
TOTAL	2 299

3.4 - Charges constatées d'avance = 1 278

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200	10,00	2 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200	10,00	2 000

4.2 - Etat des dettes = 68 633

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	3 947	3 947		
Fournisseurs	31 332	31 332		
Dettes fiscales & sociales	26 544	26 544		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 810	6 810		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	68 633	68 633		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 321

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	321
Autres dettes	
TOTAL	321

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 274 872**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	274 872	100,00 %
TOTAL	274 872	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	4	0

A.F.D.M. - Artisan Façadier du Midi
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 15 Rue Charlie Chaplin, 13200 ARLES
RCS TARASCON 828 676 163

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 43 451,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	43 451,26 euros
A la réserve légale	200,00 euros
Qui sera ainsi entièrement dotée	
Solde	----- 43 251,26 euros
A titre de dividendes	42 000,00 euros
Soit 210,00 euros par action	
Le solde	----- 1 251,26 euros

. pour un montant de **1 000,00 euros au compte "autres réserves"**

qui s'élève ainsi à 1 000,00 euros

. pour un montant de **251,26 euros au compte "report à nouveau"**

qui s'élève ainsi à 241,26 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 Septembre 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 42 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.



Certifié conforme
Le Président